

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**

**UMOJA WA AFRIKA**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

**UNIÓN AFRICANA**

---

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONSEIL EXÉCUTIF**

**Quarante-quatrième session ordinaire**

**15 janvier - 15 février 2024**

**Addis Abeba, ÉTHIOPIE**

**EX.CL/1461(XLIV)**

Original: anglais

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 DU SOUS-COMITÉ DU COREP SUR  
LES RÉFUGIÉS, DES RAPATRIÉS ET DES PERSONNES DÉPLACÉES**

## I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport présente les activités du Sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées pour la période allant de janvier 2023 à décembre 2023. Ces activités sont basées sur un plan de travail qui a été approuvé par le Sous-comité lors d'une réunion plénière le 13 avril 2023.
2. Le Sous-comité a entrepris les activités suivantes, auxquelles il a apporté son soutien, ses conseils et sa direction :
  - a. Missions d'évaluation humanitaire dans certains États membres touchés par des crises humanitaires ;
  - b. Opérationnalisation de l'Agence humanitaire africaine ;
  - c. Participation aux réunions organisées par le département HHS ;
  - d. Participation aux forums mondiaux suivants.

## II. MISSIONS D'ÉVALUATION HUMANITAIRE MENÉES EN 2023

3. En 2023, le Sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a planifié et exécuté des visites de travail sur le terrain dans sept États membres de l'Union africaine et a étendu le geste de solidarité à huit États membres, à savoir le Mali (150 000), l'Eswatini (150 000), l'Éthiopie (150 000), le Malawi (500 000), le Mali (150 la RASD (150 000) et la Somalie (150 000). La Commission est en train de transférer la solidarité à l'État de Libye (500 000), à la République démocratique du Congo (150 000), au Maroc (500 000) et au Nigeria (150 000).
4. La République démocratique du Congo et la Mauritanie n'ont pas été visitées, car la Commission n'a pas obtenu l'autorisation des autorités gouvernementales pour effectuer les missions dans ces pays.
5. Les missions en Libye, en Éthiopie, au Maroc et au Nigeria auront lieu en novembre et décembre 2023 si la Commission obtient l'autorisation des autorités compétentes.

## RAPPORTS PAR PAYS

### ESWATINI

6. La mission d'évaluation humanitaire au Royaume d'Eswatini s'est déroulée du 26 au 29 juillet 2023, sous la direction de S. E. Alifre Ayele, Ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'Union africaine. Il était accompagné du directeur de la santé et des affaires humanitaires et d'un fonctionnaire de la division des affaires humanitaires.

7. La Mission a exprimé la solidarité des États membres de l'UA avec le gouvernement et le peuple d'Eswatini et a fait don de cent cinquante mille dollars (150 000 dollars) au gouvernement et au peuple d'Eswatini pour les encourager à s'occuper des personnes déplacées et à trouver une solution durable à leur situation.

8. La mission de l'UA a rencontré S.E. Chief Ndlaluhlaza, Premier ministre a.i., S.E. Mabulala Maseko, Ag. Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et le Ministre de l'Intérieur et de la gestion des risques de catastrophe, S.E. Mabulala Maseko. Ministre de l'Intérieur et de la gestion nationale des risques de catastrophes.

### **Constatations de la mission**

9. La situation humanitaire dans le Royaume d'Eswatini a été provoquée par le cyclone Éloïse qui a touché quatre (4) régions, à savoir Hhohho, Manzini, Lubombo et Shiselwini. Des pertes et des dommages ont été causés aux infrastructures essentielles, notamment aux habitations et aux cultures. Cela a entravé les moyens de subsistance des citoyens et immobilisé les communautés, car la connectivité entre les communautés a été détruite.

10. Les dégâts subis par les infrastructures sociales essentielles et de base ont été considérables et ont entravé la fourniture de services sociaux essentiels tels que la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, les transports et les communications. La mission a appris que le pays comptait 4 morts, 2 768 personnes affectées, 777 maisons, 53 ponts et 774 km d'infrastructures routières détruits. Les pertes financières estimées sont de l'ordre de 500 millions d'euros.

### **Défis**

11. Le pays a été contraint de réorienter les ressources destinées au développement pour faire face aux ressources et à l'atténuation des conséquences du cyclone Éloïse. Cela affectera grandement les plans de développement du pays. En outre, le manque de ressources adéquates a réduit la capacité du pays à répondre rapidement aux crises humanitaires. De plus, la persistance du mauvais temps a ralenti les efforts de reconstruction, ce qui a encore accru les obstacles à la connectivité et à la réparation des infrastructures essentielles.

### **Recommandations.**

12. La mission a recommandé à l'UA et à ses partenaires de soutenir<sup>2</sup> le gouvernement de l'Eswatini et l'Agence nationale de gestion des catastrophes dans le renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophes et de résilience, ainsi que dans la coordination intersectorielle pour l'alerte et l'action précoces.

### **MALAWI**

13. Le cyclone tropical Freddy a ravagé la République du Malawi en causant la mort

d'au moins 676 personnes, en affectant plus de deux (2) millions de personnes et en endommageant les routes et les infrastructures essentielles.

**14.** À l'invitation du gouvernement du Malawi, le Sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a effectué une visite humanitaire sur le terrain au Malawi du 23 au 27 avril 2022. La mission était dirigée conjointement par S.E. Minata Samate Cessouma, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, et S.E. Mahlaba Ali Mamba, Ambassadeur du Royaume d'Eswatini et Président du Sous-comité des réfugiés de la COREP, accompagnés d'officiers de la Direction de la santé et des affaires humanitaires.

**15.** La mission de l'UA au Malawi a rencontré S.E. Lazarus Chikwera, Président de la République du Malawi, ainsi que le Cabinet de la République du Malawi. La mission de l'UA a présenté un chèque de cinq cent mille (500 000) dollars en guise de geste de solidarité de la part des États membres de l'UA pour soutenir la tragédie qu'ils ont subie.

**16.** La mission de l'UA a effectué des visites de terrain à Chilombe et Soche hill, la région la plus touchée, et a visité des camps de personnes déplacées dans ces régions. La délégation a rencontré les personnes déplacées dans les camps et a exprimé sa sympathie pour cette malheureuse catastrophe. La mission a également rencontré les partenaires des Nations unies auxquels la Commissaire a exprimé sa gratitude pour leur soutien à la réponse immédiate et à court terme aux destructions catastrophiques du cyclone Freddy.

**17.** La mission de l'UA a tenu une conférence de presse au cours de laquelle la Commissaire a félicité le gouvernement du Malawi pour sa réponse et son travail continu en matière d'atténuation, d'adaptation, de relocalisation et de moyens de subsistance résilients dans les communautés touchées. Elle a également fait référence au geste de solidarité de la Commission et a appelé les partenaires à poursuivre leur soutien au pays.

### **Résultats de la mission.**

**18.** La délégation a appris qu'il y avait eu 681 décès confirmés, 578 personnes disparues, plus de 2 000 blessés et plus de 600 000 personnes déplacées. Un village a été complètement emporté par les eaux et les infrastructures ont été gravement détruites.

**19.** Le gouvernement a déployé l'armée pour contribuer aux efforts de sauvetage et de remise en état de l'infrastructure Fastrack. L'installation est en cours, tandis que les communautés gravement touchées sont abritées dans des camps. L'un des besoins les plus critiques est celui des abris. Pour répondre à la demande urgente, le gouvernement et ses partenaires ont entrepris un exercice d'évaluation des besoins et préparé un plan de réponse de trois mois. Ce plan a été approuvé et est actuellement mis en œuvre. Les États membres de la région de la SADC, le gouvernement, les partenaires et les organisations de la société civile ont contribué à aider les familles touchées en leur fournissant des abris, de la nourriture, de l'éducation, de la santé et un soutien psychosocial.

## Défis

**20.** Le Malawi est confronté aux conséquences humanitaires de catastrophes naturelles qui entraînent la nécessité de reconstruire les maisons, les routes, les écoles, les établissements de santé, l'administration publique et les équipements collectifs. Un tel niveau de reconstruction nécessite une grande capacité financière afin de reconstruire correctement toutes les infrastructures dans les régions touchées.

## Recommandation.

- a. Un soutien accru devrait être apporté pour renforcer les efforts du gouvernement dans la gestion des défis humanitaires causés par les catastrophes naturelles. En outre, un soutien axé sur le développement est nécessaire pour faciliter le retour, la réintégration et la réhabilitation dans la mesure du possible.
- b. Le pays doit améliorer son système de coordination pour le rendre plus efficace dans la gestion des défis auxquels il peut être confronté.
- c. Le pays se concentre sur la réinstallation des personnes déplacées dans des zones plus sûres et moins risquées. Toutefois, pour parvenir à une solution durable, il convient de consulter, de discuter et de faire participer les personnes déplacées. Les personnes qui ont été déplacées de force ont tendance à retourner sur leur terre d'origine, malgré les risques élevés. Les personnes déplacées doivent être informées, sensibilisées et consultées avant d'être réinstallées.
- d. Il convient d'inviter la communauté internationale, en particulier les partenaires humanitaires et de développement, y compris les agences des Nations unies et les organisations internationales, à continuer de soutenir le gouvernement dans ses efforts pour reconstruire les infrastructures touchées et pour trouver des solutions durables aux effets des catastrophes.

## MALI

**21.** Le Sous-comité des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées du COREP a mené une mission d'évaluation solidaire au Mali, dirigée conjointement S.E. Minata Samate Cessouma, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social et S.E. Jainaba Jagne, Ambassadeur de la République de Gambie en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique, du 5 au 9 février 2023. Elle était accompagnée d'un agent de la division des affaires humanitaires.

**22.** La mission au Mali a tenu des réunions avec diverses parties prenantes, notamment le Président de la transition, le Premier ministre du gouvernement de transition, S.E. Choguel Kokalla Maiga, le ministre des Affaires étrangères, M. Abdulaye Diop, le ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'action humanitaire, de la solidarité, des réfugiés et des personnes déplacées, M. Oumarou Diarra, ainsi que les agences de l'ONU et les populations touchées.

**23.** La mission a également effectué des visites de terrain dans les camps de réfugiés et déplacés de Meneka et de Gao. Ces missions de terrain visaient à renforcer la coordination de la réponse humanitaire dans ces deux régions, à plaider auprès des acteurs clés, civils ou militaires, pour faciliter davantage l'accès de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin. À Gao et Menaka, la délégation a eu des discussions avec les autorités régionales et les conseillers régionaux intérimaires, mais aussi avec les acteurs humanitaires. La mission a visité des projets et des sites de personnes déplacées, avec lesquelles elle a également discuté de leurs conditions de vie et de leurs besoins non satisfaits.

### **Constatations de la mission**

**24.** Depuis la période de référence en février 2023, la situation humanitaire au Mali est caractérisée par une crise complexe qui affecte le pays et les populations sont confrontés à une crise complexe due aux conflits, à l'insécurité et aux chocs climatiques, qui entraîne des déplacements de population à grande échelle, une instabilité sociopolitique, des chocs climatiques et des épidémies, ainsi qu'une insécurité alimentaire et nutritionnelle sans précédent. Au moment où s'effectuait la mission, l'insécurité au Mali est due à des conflits ethniques, des attaques armées par des groupes et acteurs non étatiques contre des civils, des attaques par des groupes extrémistes et entre des groupes rebelles et des groupes communautaires. Le Mali souffre également de la sécheresse qui a augmenté l'insécurité alimentaire. Le pays a enregistré des cas de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les violentes attaques des insurgés ont affecté les civils du pays, avec près de 8,8 millions de personnes touchées et nécessitant une aide humanitaire, soit 42% de la population.

**25.** Dans les régions de Gao et de Ménaka, les combats actifs entre les groupes extrémistes près des zones peuplées ont été la principale préoccupation en ce qui concerne la protection, ainsi que des cas croissants d'intimidation des communautés par ces groupes pour consolider leur influence. L'État islamique dans le Grand Sahara reste l'un des principaux auteurs de violences, avec des attaques et des menaces dans de nombreuses zones des communes de Djebok et Gabero dans le district de Gao, Talataye et Tin Hama dans le cercle d'Ansongo dans la région de Gao, et Anderamboukane, Emis Emis et Inékar dans la région de Ménaka.

**26.** L'aggravation de la crise de protection a eu un impact négatif sur la situation humanitaire déjà très difficile. Le nombre de personnes déplacées est passé de 350 000 à 397 000 dans le centre et le nord du pays, tandis que plus de 175 000 réfugiés maliens se trouvaient dans les pays voisins. Plus de 1,8 million de personnes sont confrontées à une grave insécurité alimentaire et 2 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë. Bien que les acteurs humanitaires aient déployé des efforts considérables pour fournir aux personnes déplacées identifiées de la nourriture, des abris et des soins de santé, la mobilisation des ressources reste un défi majeur.

**27.** La mission a noté que les efforts du gouvernement intérimaire en matière de

protection, d'assistance et d'hébergement des personnes déplacées sont limités en raison de contraintes financières. Toutefois, la Direction nationale du développement social (DNDS), en partenariat avec d'autres partenaires, s'efforce d'améliorer les conditions de vie des personnes déplacées dans le camp.

**28.** Le gouvernement a fait preuve de pragmatisme dans la mise en œuvre de la Convention de Kampala de 2009 et de la Convention de l'OUA sur les réfugiés de 1969, ce qui prouve qu'il a intégré les cadres de l'Union africaine, mais il a besoin de l'aide des agences des Nations unies travaillant sur le terrain pour améliorer la situation des personnes déplacées et répondre à leurs besoins.

**29.** Lors de la visite des camps, la mission a constaté qu'il n'existe aucune stratégie d'autosuffisance pour les réfugiés et les personnes déplacées dans la production de revenus, d'agriculture et d'autres moyens de subsistance, d'autant plus que l'accès à la nourriture, à la santé et à l'éducation est limité.

### **Défis.**

**30.** Les principaux défis du Mali sont la superposition de crises exacerbées par des chocs climatiques, épidémiologiques, politiques et sécuritaires qui perturbent gravement la fourniture de services sociaux essentiels à la population, sapant ainsi les efforts de développement.

### **Recommandations.**

- a. Encourager les parties concernées à engager un dialogue politique pour résoudre le conflit en cours dans le pays, mettre en œuvre une transition politique pacifique et créer des conditions propices au retour, à la réhabilitation et à la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés dans la sécurité et la dignité.
- b. Soutien au gouvernement du Mali pour concevoir et mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins urgents des réfugiés et des personnes déplacées par le biais d'un engagement accru avec les partenaires. À cette fin, le gouvernement, les partenaires humanitaires et les principales parties prenantes doivent se concentrer sur la sécurité, les écoles et les établissements d'enseignement, les établissements de santé et les soins de santé, ainsi que sur l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires.

## **MOZAMBIQUE**

**31.** Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a mené une mission d'évaluation humanitaire au Mozambique du 5 au 11 août 2023 afin d'évaluer la situation humanitaire générale dans le pays, en mettant l'accent sur la situation dans la province septentrionale de Cabo Delgado. La mission était dirigée par S.E. Lamine Yahiaoui, Ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique auprès de l'Union africaine et membre du bureau du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

**32.** La mission a échangé avec différentes parties prenantes, notamment des

représentants de l'Agence nationale de gestion des urgences, des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, de l'OCHA et des autorités locales de la capitale de la province de Cabo Delgado à Pemba.

**33.** La mission a également effectué des visites de terrain sur les sites de déplacement situés dans la province de Cabo Delgado afin d'évaluer la situation des personnes déplacées.

### **Constatations de la mission**

**34.** Depuis 2017, Cabo Delgado, la province la plus septentrionale du Mozambique, est le théâtre d'une insurrection meurtrière. Une insurrection islamiste, connue localement sous le nom d'al-Shabab (bien qu'elle soit distincte du groupe portant le même nom en Somalie), est entrée dans sa septième année. Depuis que ce groupe a commencé ses attaques en octobre 2017, les militants de la province septentrionale de Cabo Delgado, riche en ressources naturelles, ont tué plus de 4 500 personnes et en ont déplacé plus d'un million, principalement des femmes et des enfants. Des troupes du Rwanda et des pays de la région de l'Afrique australe ont aidé à contenir l'insurrection. Pourtant, les violences du groupe contre les civils se poursuivent et, en mai 2022, le commandement central de l'État islamique (ISIS) a reconnu al-Shabab comme l'une de ses provinces. Bien qu'affaiblis au point de ne plus mener d'attaques complexes comme par le passé, les insurgés continuent de recourir à des tactiques de guérilla et constituent une menace non seulement pour le Mozambique, mais aussi pour d'autres États de la région.

**35.** La province de Cabo Delgado était depuis longtemps un terrain propice aux conflits. Les principales sources de frustration étaient l'exclusion socio-économique et le ressentiment à l'égard de l'influence des généraux de l'ère de la libération ayant des intérêts commerciaux dans la province. Cabo Delgado est restée l'une des provinces les plus pauvres du Mozambique, malgré les découvertes de minerais et de gaz naturel, perçues comme profitant aux élites. De nombreux membres d'al-Shabab ont été motivés pour rejoindre l'insurrection par le désir de partager les bénéfices économiques de la prise de pouvoir. Le groupe s'est rapidement renforcé, devenant une menace pour la stabilité nationale et régionale.

**36.** Au cours de la visite sur le terrain à Pemba et dans les villes voisines, la mission a constaté que la pauvreté et le manque d'inclusion socio-économique font partie des causes du conflit auxquelles il faut s'attaquer. On estime à 945 000 le nombre de personnes déplacées par le conflit armé dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique, ce qui continue d'accroître les besoins humanitaires.

**37.** Dans les trois provinces septentrionales de Cabo Delgado, Nampula et Niassa, le conflit a laissé plus d'un million de personnes en situation d'insécurité alimentaire, y compris les personnes déplacées et les familles qui les accueillent. Un nombre important d'établissements de santé ont été endommagés ou détruits, ce qui affecte la capacité à détecter les épidémies et à y répondre, ainsi qu'à fournir des soins essentiels en temps voulu.



## Défis

**38.** Outre les déplacements de population dans le nord du pays, le Mozambique est régulièrement exposé aux cyclones, aux inondations et aux sécheresses. Au cours de la saison des pluies 2022, le pays a été frappé par quatre phénomènes météorologiques extrêmes, qui ont touché plus d'un million de personnes et endommagé des infrastructures privées et publiques. Les sécheresses, qui sont devenues plus fréquentes, sont une préoccupation majeure pour le Mozambique, car 80 % de la population, qui compte plus de 32 millions d'habitants, dépend de l'agriculture pluviale.

## Recommandations

- a. Un soutien accru devrait être fourni pour renforcer les efforts du gouvernement dans la gestion des défis humanitaires causés par l'insurrection dans la région de Cabo Delgado.
- b. L'UA et ses partenaires devraient continuer à soutenir le pays dans la mise en œuvre de la Convention de Kampala dans les régions touchées par les déplacements.
- c. La communauté internationale, en particulier les partenaires humanitaires et de développement, y compris les agences des Nations Unies et les organisations internationales, sont invités à poursuivre leur soutien au gouvernement dans ses efforts pour aider les personnes déplacées dans la région touchée.

## LES RÉFUGIÉS SAHRAOUI EN ALGÉRIE

**39.** Le Sous-comité a organisé une mission d'évaluation humanitaire du 7 au 12 août 2023 dans les camps de réfugiés de Tindouf en Algérie. La mission était dirigée par S.E. Mahlaba Ali Mamba, Ambassadeur du Royaume d'Eswatini en Éthiopie, et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique. Il était accompagné de fonctionnaires de la Direction de la santé et des affaires humanitaires.

**40.** La mission a rendu visite à S.E. Burchrya Beyond, Premier ministre, S.E. Mohamwd Moulud, ministre des Finances, S.E. Mohamed Yahia, Directeur général du Croissant Rouge de la RASD, S.E. Adda Ahmeim, Gouverneur de Smare, et S.E. Jura Bulahi, Gouverneur d'Aswerd. Ils ont également visité l'Association nationale des détenus et des prisonniers, le ministère des Transports, le ministère des Ressources en Eau, les camps de réfugiés de Smare et d'Aswerd....

## Conclusions de la mission.

**41.** La situation humanitaire dans le camp de réfugiés de Tindouf se prolonge depuis près de 25 ans et, comme d'autres cas prolongés en Afrique, elle est confrontée à la diminution de l'aide financière destinée aux programmes en faveur des réfugiés. Les personnes résidant dans ces camps s'engagent dans des activités génératrices de

revenus, dans l'agriculture et dans la production d'œuvres d'art afin de combler les déficits de financement et de répondre à leurs besoins de subsistance.

**42.** Le Croissant-Rouge sahraoui dispose d'un bon réseau de distribution qui contribue à 85% de la viabilité des réfugiés dans les différents camps. L'éducation, la sécurité et les infrastructures essentielles à la protection et à l'assistance des personnes déplacées sont fournies par le pays d'accueil.

### **Défis**

**43.** Cette situation est aggravée par le fait que les déplacements prolongés à long terme affectent le financement de l'aide humanitaire. Le pays d'accueil doit faire face au renforcement de la capacité des réfugiés à générer des revenus pour leur subsistance.

### **Recommandations**

- a. Le gouvernement d'accueil et les partenaires humanitaires doivent développer et fournir aux réfugiés des moyens de subsistance adaptés au contexte local dans les camps et aux alentours, compte tenu des conditions climatiques arides, afin d'améliorer les conditions de vie des réfugiés.
- b. Des usines et des systèmes de recyclage de l'eau sont nécessaires pour récolter et recycler l'eau rare dans les conditions climatiques arides. Ce travail devrait être réalisé à grande échelle.
- c. Des programmes de développement et d'engagement des jeunes devraient être mis en place dans les écoles, notamment en ce qui concerne le développement des compétences numériques et l'alphabétisation.
- d. Les ONG basées en Afrique devraient être encouragées à renforcer les partenariats et l'engagement avec le Croissant-Rouge sahraoui et à accroître leur présence dans les camps de réfugiés.
- e. Le Croissant-Rouge sahraoui a besoin de renforcer ses capacités et d'obtenir du soutien, notamment sous la forme d'échanges, de partage d'expériences et de déploiement temporaire d'experts.

### **SOMALIE**

**44.** Le Sous-comité du COREP a effectué une mission d'évaluation humanitaire en République fédérale de Somalie du 9 au 15 septembre 2023. La mission était dirigée par S.E. Jainaba Jagne, Ambassadeur de la Gambie en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique. Elle était soutenue par des agents du département HHS et de la Mission de transition de l'UA en Somalie (ATMIS).

**45.** La mission a rencontré plusieurs représentants du gouvernement, notamment

S.E. Ahmed Yusuf Ahmed, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, S.E. Hamza Abdi Barra, Secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères de Somalie, S.E. Safia Hassan Mohamed, Commissaire de la Commission nationale des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile. La mission a également rencontré des agences des Nations unies et des partenaires humanitaires travaillant dans le pays, qui l'ont informée de l'ampleur des problèmes de sécheresse et de famine qui touchent près de 7,8 millions de personnes, soit près de la moitié de la population du pays. La Somalie est confrontée à une crise humanitaire grave et prolongée, qui ne cesse de s'aggraver avec l'avènement des phénomènes de changement climatique qui affectent le pays. La mission a également rencontré les représentants des ambassades des pays contributeurs de troupes (PCT).

### **Constatations de la mission**

**46.** La Somalie est confrontée à une situation humanitaire aiguë, avec 5 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, dont plus de 2 millions de personnes affectées et 320 000 personnes déplacées par une sécheresse extrême. Les pluies ont fait défaut dans la majeure partie de la Somalie, entraînant les pires récoltes saisonnières jamais enregistrées. Des pertes de bétail et des prix élevés pour les céréales ont également été enregistrés.

**47.** Les conditions de sécheresse dans le sud du pays se sont détériorées, passant de sévères à extrêmes, tandis que celles des autres régions sont passées de mineures à modérées. Les puits d'eau s'assèchent alors que le niveau des rivières Juba et Shabelle continue de baisser à un rythme alarmant. Le prix de l'eau a fortement augmenté, les parties orientales et centrales de l'État de Galmudug, du Jubbaland et des États du Sud-Ouest enregistrant les prix les plus élevés.

**48.** La sécheresse a dévasté les moyens de subsistance, en particulier parce que les populations les plus vulnérables ont vu leur résistance érodée par des décennies de conflits prolongés, de chocs climatiques et d'épidémies. 75 % des Somaliens continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté. La sécheresse actuelle, les graves pénuries d'eau et le manque d'accès aux installations sanitaires et d'hygiène ont augmenté le risque d'épidémies, notamment de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra, en particulier dans les camps de personnes déplacées et les zones touchées par le conflit.

**49.** L'insécurité alimentaire extrême continue de coûter la vie aux Somaliens dans le contexte d'une sécheresse saisonnière sans précédent dans l'est de la Corne de l'Afrique. Si les agences gouvernementales et les donateurs internationaux ne parviennent pas à augmenter les fonds d'aide à l'avenir, les décès liés à la faim pourraient dépasser ceux de la dernière famine en Somalie, qui avait fait près de 260 000 morts.

### **Défis**

- a. Le principal défi est le retrait proposé des soldats déployés dans le cadre de

l'ATMIS, car on craint que cela n'entraîne un niveau élevé d'insécurité pour les personnes concernées (réfugiés et personnes déplacées).

- b. Le pays est touché par l'insécurité alimentaire causée par la sécheresse et la famine attribuées à des précipitations irrégulières, très faibles ou inexistantes.
- c. Le pays est confronté à un financement inadéquat, en particulier pour les personnes déplacées, de sorte que l'intervention des partenaires n'est présente que là où il y a la présence de l'ATMIS et de l'UNSOS. Il existe également des déficits de financement qui affectent les réponses complètes aux déplacements internes massifs qui sont dus aux conflits et aux désastres induits par le climat.

### Recommandations

- d. L'UA et l'ensemble de la communauté internationale doivent plaider en faveur d'une aide humanitaire d'urgence à la Somalie et mobiliser et préconiser des solutions durables pour les personnes déplacées de force en Somalie.
- e. Il faut encourager le gouvernement à intégrer les besoins humanitaires dans les plans de développement nationaux.

### III. PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS RELEVANT DU MANDAT DU SOUS-COMITÉ DU COREP SUR LES RÉFUGIÉS

**50.** Outre les missions d'évaluation humanitaire, a également participé à d'autres activités relevant de son mandat :

- a. Le Sous-comité a participé au Forum annuel de la jeunesse organisé conjointement avec le bureau de l'Envoyé de l'UA pour la jeunesse, qui s'est tenu du **15 au 17 mai 2023** à Madagascar, où les jeunes ont offert leur temps, leurs compétences et leur expertise par le biais du volontariat dans les crises humanitaires en Afrique, la défense des besoins des personnes touchées par les crises humanitaires en Afrique, l'utilisation de la technologie et de l'innovation dans la réponse humanitaire et les modèles de leadership dans la réponse humanitaire en Afrique.
- b. La Journée née africaine et mondiale du réfugié - **20 juin 2023** - a été commémorée sur le thème « L'espoir loin de chez soi : Un monde où les réfugiés sont toujours inclus ». Lors de cette journée, l'accent a été mis sur la question primordiale de l'inclusion des réfugiés en Afrique. Le département, conjointement avec le HCR, a organisé un panel pour aborder cette question.
- c. Les membres du Sous-comité du COREP ont également participé au programme de renforcement des capacités sur l'architecture humanitaire africaine : lois et politiques organisé du **28 au 30 août 2023** à Bujumbura au Burundi.

- d. Le Sous-comité du COREP a participé à la réunion d'experts qui a travaillé sur l'intégration des contributions des États membres dans le projet de protocole sur l'apatridie, qui a eu lieu les **4 et 5 septembre 2023** au Cap, en Afrique du Sud.
- e. Le président du Sous-comité du COREP a également participé à un événement parallèle à New York, aux États-Unis d'Amérique, les **21 et 22 septembre 2023**, sur « le coût de l'inaction au Soudan », au cours duquel plusieurs recommandations ont été formulées à la lumière de la situation au Soudan. Le deuxième événement, organisé par la Mission suisse auprès des Nations Unies, a porté sur la protection des civils en Afrique et a proposé des moyens de surmonter les difficultés qui y sont associées.
- f. Le Président du Sous-comité, S.E. Mahlaba Ali Mamba, a assisté du **4 au 9 octobre 2023** à Genève, Suisse, à la 74<sup>ième</sup> Session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire (ExCom), à laquelle tous les pays ont participé et ont rendu compte de la situation humanitaire dans leurs pays. La plupart des pays africains ont fait état des efforts déployés pour accueillir les réfugiés sur leur territoire dans un contexte de diminution du financement humanitaire mondial.
- g. Les membres du Bureau du Sous-comité et ceux qui ont mené des missions d'évaluation humanitaire au cours de l'année ont participé au onzième symposium humanitaire annuel organisé fin **novembre 2023** à Nairobi, au Kenya, réunissant toutes les parties prenantes de l'aide humanitaire pour discuter de la situation humanitaire en Afrique.
- h. En **décembre 2023**, le sous-comité du COREP assistera à la réunion du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR), qui s'aligne largement sur la vision panafricaine de la Commission en matière de gestion des situations humanitaires.
- i. Réunions du Bureau et du Sous-comité du COREP tenues au cours de l'année 2023 :

10 mars 2023	Réunion du bureau pour préparer la réunion plénière
28 mars 2023	La réunion plénière se concentre sur les points suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passation de service entre les anciens et les nouveaux membres du Bureau</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan de travail 2023.</li> </ul>
4 mai 2023	Réunion du Bureau d'urgence pour discuter du conflit au Soudan et de son impact sur les pays voisins.
1 <sup>er</sup> septembre 2023	Réunion du Bureau pour préparer la réunion plénière
13 septembre 2023	La réunion plénière se concentre sur les points suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Briefing du HCR sur les engagements du GRF,</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propositions de l'UA sur les engagements du GRF,</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Briefing sur l'opérationnalisation de l'AHA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situations de catastrophe en Libye et au Maroc</li> </ul>

1 <sup>er</sup> décembre 2023	Réunion du Bureau pour préparer la réunion plénière
4 décembre 2023	La réunion plénière se concentre sur les points suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des rapports au sommet de janvier-février 2024</li> </ul>

#### IV. RECOMMANDATIONS

51. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés et les personnes déplacées décide de :
- a. Inviter les États membres de l'UA et la communauté internationale à soutenir la réponse humanitaire dans les pays africains les plus touchés par des crises humanitaires de longue durée, en accordant une attention particulière à la région de la Corne de l'Afrique, aux cas sahraouis, à la région des Grands Lacs et à la région du Sahel ;
  - b. Remercier les États membres qui ont honoré leurs engagements et inviter ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire dès que possible. Les partenaires qui se sont engagés lors de la Conférence des donateurs de Malabo à honorer leurs promesses et à soutenir les besoins humanitaires en Afrique doivent faire l'objet d'un suivi plus approfondi ;
  - c. Inviter la Commission à veiller à ce que l'Agence humanitaire africaine soit opérationnelle en 2024 dès que possible afin d'atténuer la situation humanitaire désastreuse des populations vulnérables visitées dans différents pays au cours des missions sur le terrain ;
  - d. Approuver les engagements proposés par la Commission qui seront présentés lors du Forum mondial sur les réfugiés, axé sur la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés ;
  - e. Rester attentif à la crise humanitaire au Soudan et aux tendances de déplacement vers les pays voisins (Tchad, Égypte, Éthiopie et Soudan du Sud), au Sahel, à la Corne de l'Afrique et au bassin du lac Tchad, aux catastrophes qui ont frappé la Libye et le Maroc et à la région d'Afrique australe ;
  - f. Inviter les États membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié la Convention de l'OUA de 1969 et la Convention de Kampala de 2009 à le faire, et ceux qui ont ratifié ces instruments à les intégrer pleinement dans leurs lois et politiques nationales afin de permettre leur mise en œuvre effective aux niveaux national et local ;
  - g. Féliciter tous les États membres qui accueillent des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants et inviter à la solidarité mondiale et au partage des charges avec ces pays et les communautés d'accueil.

## V. CONCLUSION

**52.** Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés exprime sa gratitude aux gouvernements des États membres visités en 2023, ainsi qu'aux partenaires humanitaires et aux autres parties prenantes travaillant dans les pays visités pour leur collaboration avec le Sous-comité au cours des missions d'évaluation.

**53.** Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées exprime également sa gratitude aux ambassadeurs qui ont mené les missions d'évaluation au cours de la période considérée et encourage d'autres ambassadeurs à soutenir le Sous-comité dans l'accomplissement de cette noble tâche.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2024-01-15

# Report of the 2023 activities of the PRC Sub-Committee on refugees, returnees, and internally displaced persons

African Union

African Union

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10498>

*Downloaded from African Union Common Repository*